

Le 18 juin 2009

Michelin lance un vaste plan de restructuration sur la France

Dans le cadre de son plan de productivité Horizon 2010, Michelin va réduire ses effectifs pour tenir les objectifs fixés.

D'ici à fin 2011 Michelin supprimera 2900 postes.

Pour arriver à cette cible, l'entreprise engage :

- des restructurations sur les sites de Tours et de Montceau avec fermeture d'activité,
- la fermeture du site de Lille occupé par la société SODEMECA,
- un plan de volontariat France qui touchera tous les sites de la MFPM (Manufacture Française des Pneumatiques Michelin)

Restructuration du site de Tours :

L'activité Mélanges (Z) sera arrêtée courant 2009. Pour autant, toutes les activités (Poids Lourd, Calandre et services supports) seront concernées par les réductions d'effectif.

La spécialisation PL de l'usine de Tours se poursuit. L'objectif de 1 050 000 enveloppes est maintenu avec un plan d'investissement à la clé.

Sur les 1250 salariés actuels, le site supprimera 340 postes en utilisant 2 mesures : des temps partiels de fin de carrière et un plan de volontariat.

Mesures d'âge :

261 personnes partiraient en mesures d'âge avec un temps partiel.

Les salarié(e)s concerné(e)s seront ceux nés en 1953 et avant.

Ils seraient à mi-temps (réparti en 2 périodes égales, 100% et 0%) et seraient indemnisés sur la période du temps partiel à 66% du salaire net plus une indemnité de 300 euros mensuelle.

Les cotisations Vieillesse et Prévoyance seront abondées à 100%.

La prime de départ en retraite sera exonérée de charge et non imposable.



Le + syndical

MICHELIN

Plan de volontariat :

79 personnes seraient concernées. Le plan sera ouvert jusqu'en février 2010.

Si ce nombre n'est pas atteint, l'entreprise engagera des licenciements via un plan social.

Dans ce cas, les personnes qui ont été concernées par un plan social dans les 5 ans seront exclues du plan.

Restructuration du site de Montceau :

L'activité Tourisme/Camionnette sera arrêtée mi 2010. Le site se recentre sur la production Génie Civil avec un plan d'investissement.

Sur les 1383 salariés actuels, le site supprimera 477 postes en utilisant les mêmes mesures qu'à Tours.

Mesures d'âge :

223 personnes partiront par mesures d'âge dans les mêmes conditions qu'à Tours à la différence près que l'année de naissance est portée à 1954 et avant.

Plan de volontariat :

254 personnes seraient concernées. Le plan sera ouvert jusqu'en février 2010.

Si ce nombre n'est pas atteint, ce qui est probable, l'entreprise engagera des licenciements via un plan social.

Fermeture du site SODEMECA près de Lille

Cette entreprise produit des pneus avec le procédé C3M.

Les machines et la production seront transférées vers la société SODG située à Clermont-Ferrand.

Le site comprend actuellement 276 salariés. Une proposition de mobilité vers SODG sera offerte à tous les salariés de SODEMECA.

Le site sera arrêté mi-2010.

Nous allons de tout évidence vers un plan social et des licenciements.

Plan de volontariat France

Les 3 restructurations annoncées cumulent 1100 suppressions de poste. Ce qui est loin de la cible des 2900 suppressions de poste. Sachant que dans le même temps, le rythme d'embauche sera de 600 à 900 personnes par an.

CONFEDERATION FRANÇAISE DE L'ENCADREMENT - CGC

13, RUE DES QUATRE PASSEPORTS – 63000 CLERMONT-FERRAND

TEL : 04.73.36.94.77 - FAX : 04.73.36.41.93

E-MAIL (COURRIER ELECTRONIQUE) : ud63@cfecgc.fr



Le + syndical

MICHELIN

Michelin lance donc un vaste plan de volontariat qui concernera tous les sites MFPM.

1800 départs sont attendus. Le plan sera ouvert jusqu'en novembre 2009
Deux mesures seront utilisées : aménagement de fin de carrière pour les agents et collaborateurs (les cadres sont exclus du dispositif) et départ de l'entreprise accompagné en terme d'aide (création d'entreprise, formation, ...) et d'indemnités.

Pour les aménagements de fin de carrières, les salarié(e)s éligibles doivent être agents ou collaborateurs et doivent partir en retraite (nombre de trimestres suffisants) entre mai 2010 et décembre 2012.

La rémunération est identique à celle pratiquée sur Montceau et Tours.

Les cotisations Vieillesse et Prévoyance seront abondées à 100%.

La prime de départ en retraite sera exonérée de charge et non imposable.

Pour le plan de volontariat, aucun métier n'est exclu. Les aides données en contrepartie du départ seront basées sur les aides négociés dans le cadre de l'accord GPEC mais abondées.

Emmanuel Pasquier
DSC CFE-CGC Michelin

Contacts :

Mail : dsc@cfecgcmichelin.com

Téléphone : 06 89 54 80 50

CONFEDERATION FRANÇAISE DE L'ENCADREMENT - CGC

13, RUE DES QUATRE PASSEPORTS – 63000 CLERMONT-FERRAND

TEL : 04.73.36.94.77 - FAX : 04.73.36.41.93

E-MAIL (COURRIER ELECTRONIQUE) : ud63@cfecgc.fr